

Autorité bancaire européenne: nomination du président

2019/0902(NLE) - 01/03/2019 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des affaires économiques et monétaires a adopté le rapport de Roberto GUALTIERI (S&D, IT) sur la nomination du président de l'Autorité bancaire européenne.

Le 19 février 2019, le conseil des autorités de surveillance de l'Autorité bancaire européenne a choisi José Manuel Campa comme président de l'Autorité et en a informé le Parlement.

La commission compétente a ensuite procédé à l'évaluation des compétences du candidat sélectionné par le conseil des autorités de surveillance de l'Autorité bancaire européenne. Le 26 février 2019, la commission a tenu une audition avec José Manuel Campa, au cours de laquelle celui-ci a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions des membres de la commission.

Sur cette base, la commission a recommandé au Parlement européen d'approuver la nomination de **José Manuel CAMPA** (ES) à la présidence de l'Autorité bancaire européenne pour une période de cinq ans.

Les députés ont rappelé qu'en dépit des nombreux appels lancés par le Parlement européen lors de précédentes nominations pour qu'il respecte l'équilibre entre les sexes lors de la présentation d'une liste de candidats, tous les candidats étaient des hommes. Ils ont appelé à respecter l'équilibre entre les sexes lors de la prochaine nomination.